



Appel à candidature- Résidence d'illustrateur jeunesse

Dans l'objectif de favoriser la rencontre avec la littérature jeunesse sous toutes ses formes, de sensibiliser à la diversité des créations graphiques et d'écritures, d'éveiller l'esprit critique et la participation sociale des plus jeunes, la Communauté d'Agglomération Ventoux- Comtat Venaissin avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles , du Conseil Général de Vaucluse et en partenariat avec des associations du territoire, propose **une résidence de création à un(e) illustrateur (rice) de littérature jeunesse.**

Ouverte à tous les illustrateurs de littérature jeunesse ayant déjà publié à compte d'éditeur, cette résidence offre avant tout à l'artiste un temps et un lieu pour travailler à l'avancée d'un projet de création.

C'est également un temps de promotion de son travail et de rencontres des publics du territoire : il pourra donc être sollicité pour des rencontres professionnelles et/ou publiques, en bibliothèques, en milieu scolaire et auprès de publics familiaux.

Sa durée est de trois mois, **du 10 janvier 2015 au 10 avril 2015.**

Le lieu de résidence- village du Beucet- se situe sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin, dont la ville centre est Carpentras.

Le résident est accueilli dans un logement pris en charge et reçoit une bourse d'aide à la création d'un montant brut de 4000 € versés en droits d'auteur.

Le résident sera choisi par un jury composé de représentants de l'Etat et des collectivités locales et de professionnels spécialisés en littérature pour la jeunesse, après étude des dossiers présentés.

Les pièces à joindre au dossier et à envoyer **avant le 3 octobre 2014** :

- une lettre de candidature,
- une bio-bibliographie,
- une présentation des projets d'édition en cours et des expériences d'animation d'ateliers,
- une note d'intention précise sur le projet personnel (écriture, illustration) et les différentes propositions d'animations d'ateliers à mener au cours de la résidence.

Le dossier est à envoyer **par mail** à : bousquet-e@ventoux-comtat.com

Et par courrier , accompagné d'au moins un ouvrage publié :

Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin

Service Culture et Patrimoine

A l'attention d'Emilie Bousquet

1171 avenue du Mont-Ventoux

CS 30085-

84203 Carpentras Cedex